



LIVRET D'ACCUEIL

TEMPS PÉRISCOLAIRES

PAUSE MÉRIDIDIENNE / RESTAURATION SCOLAIRE
PÉRISCO MATIN ET SOIR

VILLE DE LANGON

ÉCOLE MATERNELLE ANNE FRANK
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Année scolaire 2026-2027

PRÉAMBULE

Les enfants sont des adultes en devenir. La réussite éducative des enfants et jeunes Langonnais constitue une priorité de la municipalité.

C'est à ce titre que la ville assume la gestion des temps périscolaires pour accompagner les enfants à l'école selon des modalités spécifiques adaptées à leurs âges.

Accueillir les enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une sécurité physique, affective morale et psychologique et en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité.

CONTACTS

A joindre prioritairement pour toute question relative au PÉRISCO matin et soir, la pause méridienne, les litiges, les réclamations et les modifications concernant la facturation.

PÉRISCO MATERNELLE

Ecole Maternelle Anne Frank rue Ducos du Hauron
33210 LANGON
apsmaternelle@langon33.fr
06.08.36.24.30

PÉRISCO ÉLÉMENTAIRE

ALSH de LANGON 15 allée Garros
33210 LANGON
apselementaire@langon33.fr
06.48.34.70.58

Sauf urgences, merci de privilégier la communication par mail

INSCRIPTION

Une fois inscrit à l'école, votre enfant peut être accueilli durant les temps périscolaires (matin, midi, soir) de manière ponctuelle ou régulière sous condition d'avoir fourni les pièces justificatives suivantes :

La **FICHE D'INSCRIPTION** préremplie à compléter et/ou rectifier et signer.

Pour les allocataires CAF de la Gironde, vérifier le numéro et le nom d'allocataire inscrit sur la fiche d'inscription.

Pour les allocataires MSA et autres uniquement, fournir l'avis d'imposition ou de non-imposition 2026 sur les revenus 2025.

En l'absence de justificatifs de ressources, le tarif maximal est appliqué.

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE/INDIVIDUELLE ACCIDENT 2026/2027 au nom de l'enfant et couvrant les temps périscolaires.

LANGON
Le Village
de l'Éducation

FICHE D'INSCRIPTION
2026-2027

ENFANT	
Identité	Photo
Nom : PERISCO	
Prénoms : Test	
Sexe : Garçon	
Naissance : 01/01/2015 (11 ans)	
A :	
Email :	
Tel :	

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	
Assureur : ASSUR PLUS	
Num : C133VOM	

RESPONSABLE LÉgal	
Responsable 1	Responsable 2
Nom : PERISCO	Nom :
Prénoms : DIRECTEUR	Prénoms :
Profession :	Profession :
Catégorie socio-professionnelle :	Catégorie socio-professionnelle :
Situation familiale : Marié	Situation familiale : Célibataire / Marié / Séparé / Divorcé / Veuf / Conjoint / Union libre / Pacs (Préciser)
Date de naissance :	Date de naissance :
Pays de naissance : FRANCE	Pays de naissance :
Ville de naissance (si pays de naissance = France) :	Ville de naissance (si pays de naissance = France) :
Type : AUTRE	Type : Père / Mère / Autre (Préciser)
Adresse : 18 RUE JULES FERRY 33410 LANGON	Adresse :
Email : apollonier@langon33.fr	Email :
Tel :	Tel :
Portable : 0648347058	Portable :
Tel. Pro. :	Tel. Pro. :

Le dossier complet est à transmettre dès le deuxième jour de rentrée scolaire à l'enseignant via l'enveloppe nominative même si l'enfant ne fréquente pas les services.

APPLICATION « LANGON PERISCO »

Le portail famille est accessible en téléchargeant l'appli LANGON PERISCO sur Play store (Android) ou Apple store.

L'application permet d'accéder à votre espace personnel :

Consulter/modifier les informations personnelles
(Onglet famille)

Consulter vos factures en ligne
(Onglet facture)

Consulter les menus de la restauration scolaire
(Onglet menus)

Organiser le planning des activités du PERISCO
(Onglet Planning Réservation Annulation)

Pour la création du compte famille, un code abonné est nécessaire. Les familles n'ayant pas reçu leur code abonné doivent en faire la demande à la direction du PERISCO concerné.



LE PERISCO MATIN ET SOIR



Le PÉRISCO permet d'accueillir les enfants avant et/ou après la classe, régulièrement ou occasionnellement selon les besoins des familles.

Ce dispositif, soumis à déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports permet d'accueillir les enfants dans des conditions règlementées (qualification des encadrants, taux d'encadrements...), de leur permettre de gérer leur temps libre par des activités ludiques, éducatives, en respectant leur rythme de vie, en favorisant leur socialisation et leur éveil.

PÉRISCO	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
LIEU	Ecole Anne Frank rue Ducos du Hauron 33210 LANGON	ALSH de LANGON 15 allée Garros 33210 LANGON
HORAIRES MATIN	7h30 / 8h25	7h30 / 8h15
HORAIRES SOIR	16h20/18h30 <i>Ouverture des portes aux parents à partir de 16h30</i>	16h30/18h30 <i>Ouverture des portes aux parents à partir de 16h40</i>

RÉSERVATION / ANNULATION

Toute demande de réservation ou d'annulation au PERISCO doit être exclusivement effectuée **via l'application « LANGON PERISCO » au plus tard le jeudi 23h59 pour la semaine suivante.**

Vous pouvez **planifier la semaine type** de votre enfant pour toute l'année scolaire, **pour une période** ou réserver des **présences ponctuelles** (*En cas de difficultés veuillez contacter par mail la direction du PERISCO concerné.*)

Une **réservation hors délai** est possible de manière exceptionnelle et dans la limite des places disponibles, **par mail** au PERISCO concerné.
Chaque réservation hors délai entrainera un **surcoût de 1,50 €**.

Sauf cas de force majeure (RDV médical attestation à fournir), **aucune annulation hors délai est acceptée.**

Dans le cas où vous aviez effectué une réservation mais que votre organisation personnelle vous permet finalement de venir chercher vos enfants à la sortie des classes, **vous devez les récupérer au PERISCO après ouverture des portes (Maternelle 16h30 / Élémentaire 16h40).**

En cas d'absence de votre enfant à l'école, la non présence de celui-ci au PERISCO n'entraînera pas de facturation.

FONCTIONNEMENT

Accueil et départ échelonné

Les familles ont la possibilité de déposer (matin) et récupérer (soir) les enfants à tout instant à l'intérieur de chaque plage d'accueil.

Accès aux familles

Sauf si elles y sont invitées, les familles ne sont pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte du bâtiment.

Chaque matin, les enfants accueillis se déplacent librement dans les différents espaces ouverts par l'équipe d'animation. Sont mises en place différentes activités : jeux, jeux de société, lecture, dessin, éveil corporel...

Les enfants sont ensuite accompagnés directement dans leurs classes.

Chaque soir, les enfants sont récupérés directement dans leurs classes par les animateurs.

Un appel est effectué pour vérifier les présences puis les enfants prennent leur goûter (fourni par la famille).

Ensuite, 3 activités sont proposées aux enfants qui choisissent d'y participer ou pas.

Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités se dispersent sur les différents espaces de jeux libres.

Les activités se terminent à 17h30.

Les espaces libres sont maintenus jusqu'à 18h30.

LE GOÛTER

Le goûter doit être **fourni par la famille** et tenir dans une boîte hermétique placée dans le cartable de l'enfant.

Pour un goûter facile à manger et équilibré, conformément aux recommandations du GEMRCN, celui-ci doit comporter 1 à 2 aliments.

- 1 fruit ou compote sans sucre ajouté
- Et/ou 1 produit céréalier (pain, biscuit ...)

Ne seront pas acceptés les sodas, produits laitiers, confiseries, chips, biscuits salés et autres aliments gras et sucrés.

PAUSE MERIDIENNE / RESTAURATION SCOLAIRE

MATERNELLE	ELEMENTAIRE
12H00 / 13H30	11H50 / 13H40

La Ville de Langon pratique la politique de la « **table ouverte** ».

Par conséquent, **PAS DE RÉSERVATION**. La famille choisit chaque matin si l'enfant fréquente la restauration scolaire :

- pour les enfants de cycle maternel : Le parent coche la présence de son enfant au restaurant scolaire sur la liste à l'entrée de sa classe.
- pour les enfants de cycle élémentaire : l'enfant signale chaque matin à son enseignant lors de l'appel en classe s'il mange à la maison ou à l'école.

Seuls les repas consommés sont facturés.

Des **repas sans viande** sont proposés aux familles qui le souhaitent.

Pour bénéficier de cette disposition, définitive pour l'année scolaire en cours, le choix doit être précisé sur la fiche d'inscription (pratique alimentaire).

FONCTIONNEMENT

MATERNELLE

Les enfants mangent par niveau de classe.

La surveillance de la cour, l'accompagnement au repas et à la sieste sont assurés par le personnel municipal.

ÉLÉMENTAIRE

Pas d'ordre de passage au SELF. Les enfants viennent manger lorsqu'ils le souhaitent (sauf CP en premier en début d'année).

La surveillance des espaces et l'accompagnement au repas sont assurés par le personnel municipal. Les enfants sont libres de leurs mouvements sur les différents espaces.

ESPACES		NOMBRE D'AGENTS	QUOI
3 espaces intérieurs	Ludothèque	1	jeux de société
	Atelier	1	dessin
	Bulle	1	repos, lecture
3 espaces extérieurs	Zone calme	2	Interdiction de courir, pas de ballon, Kaplas
	Zone terrain de sport	2	Foot en roulement par niveau de classes chaque jour. Créneau foot féminin une fois par semaine. 14 joueurs max par créneau
	Zone dynamique	2	Jeux de cour
			Echasses, bilboquets, élastiques Basket, balle assise, ballon prisonnier...

GRILLES TARIFAIRES

La Ville de Langon applique une politique tarifaire en fonction des revenus des familles. Le tarif appliqué tient compte du quotient familial et de la commune de résidence de l'enfant.

Pour les **allocataires CAF** de la Gironde, vérifier le numéro et le nom d'allocataire inscrit sur la fiche d'inscription.

Pour les **allocataires MSA** et autres uniquement, fournir l'avis d'imposition ou de non-imposition 2026 sur les revenus 2025.

En l'absence du numéro allocataire CAF ou de l'avis d'imposition ou de non-imposition, le tarif maximal est appliqué.

RESTAURATION SCOLAIRE

QF	ECOLE MATERNELLE				ECOLE ÉLÉMENTAIRE			
	LANGON		HORS LANGON		LANGON		HORS LANGON	
	REPAS	PAI	REPAS	PAI	REPAS	PAI	REPAS	PAI
0 à 800	0,50 €	0,25 €	0,75 €	0,38 €	0,50 €	0,25 €	0,75 €	0,38 €
801 à 1000	1 €	0,50 €	1 €	0,50 €	1 €	0,50 €	1 €	0,50 €
1001 à 1800	2,20 €	1,10 €	2,80 €	1,40 €	2,50 €	1,25 €	2,80 €	1,40 €
1801 à 2100	2,80 €	1,40 €	3,20 €	1,60 €	2,80 €	1,40 €	3,20 €	1,60 €
2101 et plus	3 €	1,50 €	3,50 €	1,75 €	3 €	1,50 €	3,50 €	1,75 €

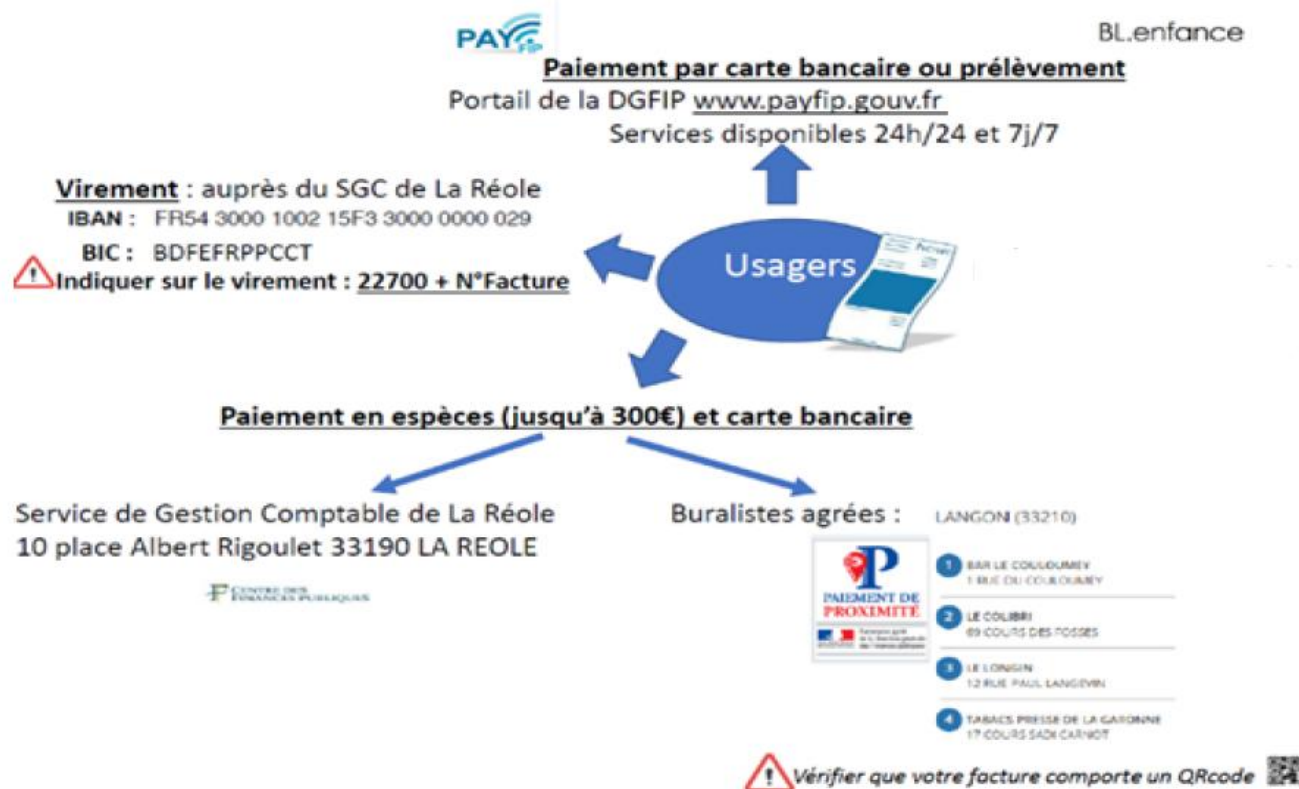
PERISCO

QF	LANGON Taux d'effort de 0,5%		HORS LANGON Taux d'effort de 0,6%	
	TARIF ½ HEURE	TARIF 1 HEURE	TARIF ½ HEURE	TARIF 1 HEURE
PLANCHER 512	0,16 €	0,32 €	0,19 €	0,38 €
PLAFOND 1152	0,36 €	0,72 €	0,43 €	0,86 €

PÉNALITÉS PÉRISCO

Réservations hors délai	Présence sans réservation	Absence sur réservation	Dépassement horaire
1,50 € + temps de présence	3 € + temps de présence	5 €	11,15 €

MODALITÉS DE RÈGLEMENTS



Pas d'encaissement possible à la Mairie.

Pour connaître votre situation au niveau des paiements :

Adressez-vous au **SGC DE LA REOLE** au 05.56.61.05.68 (Ouverture public du Lundi au Vendredi - 8h30 / 12h30).

Toute réclamation concernant la facturation des temps périscolaires devra être formulée dans un délai de 2 mois à compter de la date d'édition de la facture par mail au PERISCO concerné.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Pour mettre en place le prélèvement automatique, vous devez en faire la demande par mail au PERISCO concerné.

GARDE ALTERNÉE

La Ville de Langon permet aux familles qui le souhaitent de mettre en place un système de garde alternée, selon leur planning, pour tout ce qui concerne les activités périscolaires entraînant pour chaque parent :

Compte portail famille « LANGON PERISCO » indépendant
Planning de réservation PERISCO indépendant
Facturation séparée

Les familles souhaitant en faire la demande doivent s'adresser par mail au PERISCO concerné.